



**FOR – FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DES PRELEVEMENTS DANS LE CADRE DE
LA RECHERCHE DES LARVES DE TRICHINES CHEZ LE SANGLIER - Rev07**

1 FICHE PAR SOCIETE DE CHASSE, PAR DESTINATAIRE, PAR FACTURE –

Appliqué le :
21/09/2021

Page 1 / 1

LABORATOIRE ALSACIEN D'ANALYSES – SITE DE COLMAR

Réf. réglementaires : Norme NF EN ISO 18743-2015
Règlement d'exécution (UE) 2015/1375

Détenteur de la carcasse : (chasseur, société de chasse ou toute autre personne détentrice de la carcasse) NOM : Adresse :	Destinataire des résultats d'analyse : NOM : Adresse : Mail : Tél :
---	--

Payeur : ☐ détenteur

☐ destinataire des résultats

Animaux :

N° identification	Lieu abattage	Date abattage	Date** congélation échantillon	Age	Sexe	Prélèvement***

**** Attention : la durée de congélation est fixée à 30 jours maximum !**

***** Prélèvement (100 g minimum) - préciser : pilier diaphragme (D) / membre antérieur (MA) / langue (L)**

Personne ayant réalisé le prélèvement : détenteur (ci-dessus) ☐ autre ☐ (préciser) :

Convention FDC68 : oui ☐ non ☐ (à compléter impérativement par le chasseur)

Je certifie que la (les) carcasse(s) de sanglier dont je demande la recherche de larves de trichine est (sont) consignée(s) sous ma responsabilité. La consigne sera levée dès réception d'un résultat négatif. Si le résultat est non négatif, je m'engage à informer la DDETSP du lieu de stockage de la carcasse ci-dessus désignée afin qu'elle procède à la saisie de la carcasse incriminée.

Signature du détenteur de la (des) carcasse(s) :

PARTIE RESERVEE AU LABORATOIRE

Laboratoire agréé et accrédité réalisant l'analyse : Laboratoire Alsacien d'Analyses – Site de Colmar

N° LABO :

N° DIPLABO :

Date d'arrivée :

Température à réception : Température ambiante ☐ Température réfrigérée ☐

Prélèvement(s) ayant été congelé(s) : oui ☐ non ☐

Prélèvement(s) accepté(s) : oui ☐ non ☐ (préciser) :